



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES GOLFEURS MID-AMATEURS (A.M.A.)**

### **Stroke Play Classic Mid-Am.**

Série de compétitions « ouvertes » comportant au moins 36 trous Stroke Play réservées aux joueurs de plus de 35 ans et une limite d'indice fixée à 9,5 le jour de la clôture des inscriptions.

Le maximum de participants souhaité se situe à 80 joueurs. Si le nombre des inscrits n'atteint pas ce chiffre, le Club organisateur peut ouvrir la compétition à des participants ayant un index supérieur à la limite fixée. En outre, il est accordé 5 invitations au Club organisateur pour les membres qui ne répondent pas aux critères d'index.

Pour les horaires des départs, le champ des compétiteurs est divisé en 3 tiers. Le premier rassemble les meilleurs index, le 3<sup>ème</sup> les moins bons, et le deuxième ceux qui sont ni dans l'un, ni dans l'autre. Ainsi, le 2<sup>ème</sup> tiers partira en tête, suivi du premier tiers et enfin du troisième. Pour le deuxième tour, il en sera de même en prenant comme base les résultats « brut » du premier jour.

Chaque compétition ainsi organisée fait partie d'un programme national qui donne lieu à l'établissement d'un classement général appelé « Ordre du Mérite Mid-Amateur »\*.

Les points attribués à chacune des étapes s'appuient uniquement sur le classement « Brut » de ces compétitions. En cas d'égalité, les joueurs seront départagés sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous.

Attribution des points : 1<sup>er</sup> 20 pts, 2<sup>ème</sup> 15 pts, 3<sup>ème</sup> 12 pts, 4<sup>ème</sup> 11 pts, 5<sup>ème</sup> 10 pts, 6<sup>ème</sup> 9 pts, 7<sup>ème</sup> 8 pts, 8<sup>ème</sup> 7 pts, 9<sup>ème</sup> 6 pts, 10<sup>ème</sup> 5 pts, 11<sup>ème</sup> 4 pts, 12<sup>ème</sup> 3 pts, 13<sup>ème</sup> 2 pts, 14<sup>ème</sup> 1 pts.

La Commission Sportive des Clubs qui reçoit une épreuve de ce programme est responsable de l'organisation de la compétition. Ceci comprend bien évidemment choix des départs (préconisée boîtes blanches), emplacement des drapeaux, règles locales etc.

Les droits d'inscriptions (60 € conseillé) reviennent entièrement au Club organisateur qui, en contre partie, prend à sa charge les récompenses remises aux lauréats à la distribution des prix.

Un classement « Brut » et un classement « Net » sont établis à l'issue de l'épreuve. Ils doivent être communiqués dans les meilleurs délais à l'A.M.A. qui les enregistre et procède à l'actualisation des points pour l'Ordre du Mérite.

Ce classement pourra être consulté sur le site [midamateur.org](http://midamateur.org).

\*Voir règlement de « l'Ordre du Mérite Mid-Amateur ».

**Correspondance : C/o Alexis Godillot 41 boulevard de Montmorency 75016 Paris France.  
Tél : 06.32.71.87.57. Fax : 01.42.68.13.49.  
[www.midamateur.org](http://www.midamateur.org)**